

Mini Moun

MONT-DE-MARSAN Mercredi 17 juillet 2019, environ 10h

Nom de l'enfant:

Prénom :

Date de naissance : Sexe : Garçon / Fille

Nom et numéro de téléphone d'un tuteur légal :

tarif : 2€/enfant

Il y aura 2 départs en fonction de l'âge des enfants. Tracé de 750m environ à l'intérieur du Parc Jean Rameau.

Inscriptions au Pub Jaune et Noir, stade Guy Boniface,

Inscriptions et retrait des dossards possibles de 8h à 10h le 17 juillet, parc Jean Rameau.

Rappel : les mineurs nés entre 2008 et 2012 inclus peuvent participer à cette course mais les parents doivent remplir l'autorisation suivante:

Je soussigné autorise mon enfant.

à participer à la Course Pédestre du Mini Moun 2019 et en assume la pleine responsabilité

Fait à le Signature

Les frais d'engagement sont fixés à 2 euros par enfant. Les bulletins d'inscriptions doivent être envoyés avant le 8 juillet 2019 accompagnés du montant de 2 euros de l'inscription, avec l'autorisation parentale signée (l'inscription au matin de la course est cependant toujours possible) :

« Course du Moun », 1 rue Justin Laurence, 40000 Mont de Marsan

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site : <http://coursedumoun.com> ou par simple demande écrite.

RESPONSABILITE CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance **No 10470592904** souscrite auprès de AXA BEAUMONT LESNE, 602 avenue Foch 40000 Mont de Marsan (tél 05 58 85 78 78)

INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.